

Déclaration

TÉMOIN :

Projet Intervention Prostitution Québec

Présentation du témoin

Le Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) a été fondé à Québec en 1984 par des intervenants préoccupés par le phénomène de la prostitution, à la suite d'une recherche-action.

Le service d'animation et de prévention a été mis en place dès la fondation alors que le travail de rue a été implanté l'année suivante. C'est en 2001 que le milieu de vie a ouvert officiellement.

La mission de PIPQ est d'accompagner les personnes qui sont actives dans le milieu de la prostitution ou de l'exploitation sexuelle ou qui sont à risque de se retrouver dans une dynamique prostitutionnelle.

L'organisme, qui est devenu la référence principale dans ce domaine dans la région de Québec, collabore avec le Centre jeunesse de Québec depuis 2002.

L'expérience en centre jeunesse des jeunes qui sont ou qui risquent de se retrouver en situation d'exploitation sexuelle

Des mesures rigides qui causent du tort

Les jeunes qui sont ou qui risquent de se retrouver en situation d'exploitation sexuelle représentent des cas complexes et atypiques. Les centres jeunesse, qui visent le risque zéro et qui considèrent pour eux le risque (de fugue ou de se retrouver en situation d'exploitation sexuelle) trop grand, ont souvent recours aux mesures d'encadrement intensif qui sont lourdes de conséquences.

- Pelleter en avant

Il est pourtant démontré que les jeunes en situation d'exploitation sexuelle ont besoin de vivre leurs expériences. La sortie ne se fait pas du jour au lendemain. En leur refusant toute sortie, en décidant qui elles peuvent voir ou en dictant le nombre d'appels qu'elles peuvent faire, en plus de l'ensemble des autres mesures appliquées, le système peut reproduire la forme contrôle exercé par les proxénètes et ne fait que remettre à plus tard l'exploration inévitable des limites et possibilités.

- Arrêter le développement

Les passages par les mesures d'encadrement intensif, parfois prolongés, représentent un obstacle à l'atteinte de l'autonomie.

L'isolement social, la perte d'un emploi, la fin d'un projet de vie, l'impossibilité de se chercher un logement, entre autres choses, nuisent à la transition à la vie adulte.

Les jeunes en milieu de placement, qui vivent déjà cette transition avec un héritage de difficultés économiques, sociales et psychologiques, la vivent en plus en accéléré en perdant accès aux services à 18 ans et doivent y être préparés. La littérature démontre que cette rupture de soutien social est liée à des problèmes de toxicomanie, de la criminalité, des problèmes de santé mentale, un niveau de diplomation moins élevé et un niveau de pauvreté plus élevé que dans la population générale, ainsi qu'à plus d'épisodes d'itinérance et d'instabilité résidentielle.

- *Nuire au rétablissement*

Les mesures d'encadrement intensif rassemblent et isolent ensemble des jeunes extrêmement vulnérables, ce qui met parfois en jeu leur capacité à améliorer leur situation et augmente les risques encourus.

Un exemple évident est celui d'une jeune fille particulièrement susceptible d'être recrutée à des fins d'exploitation sexuelle qui peut se retrouver en compagnie d'une autre qui fait du recrutement.

D'autres exemples, qui sautent moins aux yeux mais sont tout aussi néfastes, sont ceux des jeunes, qui, pendant des semaines, sont témoins de constantes expressions de trauma (sous forme de cris, d'automutilation, etc). Cet environnement ne leur permet ni de se connecter à leurs propres émotions, ni de travailler sur leur progrès au besoin. Ces jeunes ont besoin d'un espace sécuritaire que les mesures d'encadrement intensif n'arrivent pas à leur offrir.

- *Briser la confiance*

Ces mesures d'encadrement intensif sont perçues par les jeunes comme une punition, qui découle parfois d'antécédents, voire de doutes, mais parfois aussi d'une simple confiance faite auprès d'une personne à qui il devrait être possible de faire confiance.

La loi 99 (*Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions*), entrée en vigueur en 2017, crée en plus pour les intervenants une pression à signaler à tout prix les jeunes qui ont des activités de prostitution. Ces conséquences produisent un bris de confiance et, à long terme, une désaffiliation potentielle des jeunes qui ont donc plus que jamais besoin d'entretenir des liens avec la communauté pour, par exemple, pouvoir se confier ou vers qui se tourner en cas de fugue.

L'application de la gestion du risque devrait refléter le caractère unique et complexe des jeunes en situation d'exploitation sexuelle ou à risque de le devenir. En ce sens, le PIPQ recommande :

- de développer des pratiques alternatives à l'encadrement intensif pour les cas complexes et atypiques;
- de créer des espaces de confiance libres d'enjeux sur le placement;

- de s'assurer que les jeunes qui s'apprêtent à quitter les centres jeunesse aient tissé des liens avec la communauté en favorisant le contact avec les organismes communautaires tout au long de l'hébergement;
- de diversifier les programmes de préparation à la vie adulte pour les adapter aux jeunes ayant des parcours complexes et ayant des besoins auxquels les programmes existants ne répondent pas.

Les pratiques alternatives

Malgré l'approche collaborative développée au fil des ans, le milieu institutionnel a peu de reconnaissance pour les mandats et pratiques différents du milieu communautaire.

L'approche préconisée par le PIPQ, le travail de rue, est pourtant efficace et nécessaire.

Il s'agit d'établir une relation basée sur la réciprocité et la non-directivité. Il reconnaît l'unicité des personnes accompagnées, la validité de leurs aspirations et la singularité de leurs expériences individuelles et, pour cette raison, l'accompagnement qu'offre le travail de rue est entièrement personnalisé. Il implique de ne pas appliquer mur-à-mur des stratégies d'intervention visant à réintégrer les jeunes dans la norme dominante et c'est justement cet éloignement de la standardisation qui donne sa valeur et sa force à la relation.

Malgré cela, le centre jeunesse semble souhaiter que le PIPQ soit son extension dans la rue. Il insiste par exemple pour que l'équipe du PIPQ dévoile des confidences qui lui sont faites, lui demandant ainsi de se dénaturer et de trahir sa mission.

L'expertise du PIPQ n'est pas plus reconnue du côté de l'aspect clinique. Les membres de l'équipe ont pourtant un point de vue unique sur les jeunes, puisqu'ils ont un accès à des pans de leur vie que les autres intervenants n'ont pas. Ils sont également spécialisés dans le domaine alors que le roulement de personnel et la récente réorganisation du système ont provoqué un éparpillement des personnes formées au sujet du phénomène de l'exploitation sexuelle au sein du réseau de la santé.

En ce sens, le PIPQ recommande :

- d'assurer une ouverture aux pratiques communautaires;
- de former tous les acteurs en lien avec les jeunes au sujet du phénomène de l'exploitation sexuelle.

Financement

En 2018-2019, 71 % des revenus du PIPQ provenaient de projets.

Comme les ministères ne se coordonnent pas même lorsqu'il s'agit d'initiatives interministérielles, le PIPQ doit, pour obtenir du financement, multiplier les demandes et, par conséquent, les redditions de compte

Le travail administratif qui, ironiquement, n'est pratiquement jamais financé par les projets, en est à ce point alourdi que le PIPQ a dû s'adjoindre il y a maintenant deux ans une seconde employée pour y consacrer la majeure partie de son temps. Un salaire complet de plus, donc, qui est attribué à des tâches administratives au détriment de l'intervention directe.

Pour les autres employés, le financement à court terme est synonyme de précarité et d'incertitude. Le roulement de personnel est pourtant lourd de conséquence pour le PIPQ et les personnes qu'il accompagne. En plus de la perte d'expertise, le temps passé en formation ou à s'approprier des projets précis se fait aussi au détriment de l'intervention directe et nuit au lien de confiance avec les jeunes.

Recommandations formulées

- de développer des pratiques alternatives à l'encadrement intensif pour les cas complexes et atypiques;
- de créer des espaces de confiance libres d'enjeux sur le placement;
- de s'assurer que le jeunes qui s'appêtent à quitter les centre jeunesse aient tissé des liens avec la communauté en favorisant le contact avec les organismes communautaires tout au long de l'hébergement;

- de diversifier les programmes de préparation à la vie adulte pour les adapter aux jeunes ayant des parcours complexes et des besoins auxquels les programmes existants ne répondent pas.
- d'assurer une ouverture aux pratiques communautaires;
- de former tous les acteurs en lien avec les jeunes au sujet du phénomène de l'exploitation sexuelle.

Nom du témoin : Projet Intervention Prostitution Québec

Date : 05-06-2020